

**Budget
supplémentaire 2024
des
budgets annexes**

DÉPENSES

1 835 118 €

RECETTES

2 131 372 €

I

1 546 118 €

1 651 361 €

F

289 000 €

480 011 €

	DÉPENSES - 753 678 €	RECETTES - 753 678 €
I	- 1 159 308 €	145 530 €
F	+ 405 630 €	- 899 208 €

Dépenses d'investissement :

- Remboursement de l'avance du budget principal : - 1 159 K€ (Parc logistique de l'Aube)

Dépenses de fonctionnement :

- Travaux de fouille au Parc logistique de l'Aube : + 405,5 K€
- Arrondis de TVA : + 0,1 K€

Recettes d'investissement :

- Avance du budget principal : + 145,5 K€

Recettes de fonctionnement :

- Annulation d'une partie des ventes prévues de terrains aménagés sur le Parc Logistique de l'Aube : - 899,3 K€
- Arrondis de TVA : + 0,1 K€

Le projet de budget supplémentaire 2024 ne comporte aucune prévision pour les zones suivantes :

- Zones de Torvilliers et de Brienne-le-Château ;
- Zones de la Technopole de l'Aube en Champagne et du lotissement Est de la Technopole de l'Aube en Champagne.

	DÉPENSES 407 298 €	RECETTES 607 585 €
I	261 198 €	365 252 €
F	146 100 €	242 333 €

Dépenses d'investissement :

- Remboursement avance au budget principal : + 410,1 K€ - Travaux sur bâtiments : - 148,9 K€

Dépenses de fonctionnement :

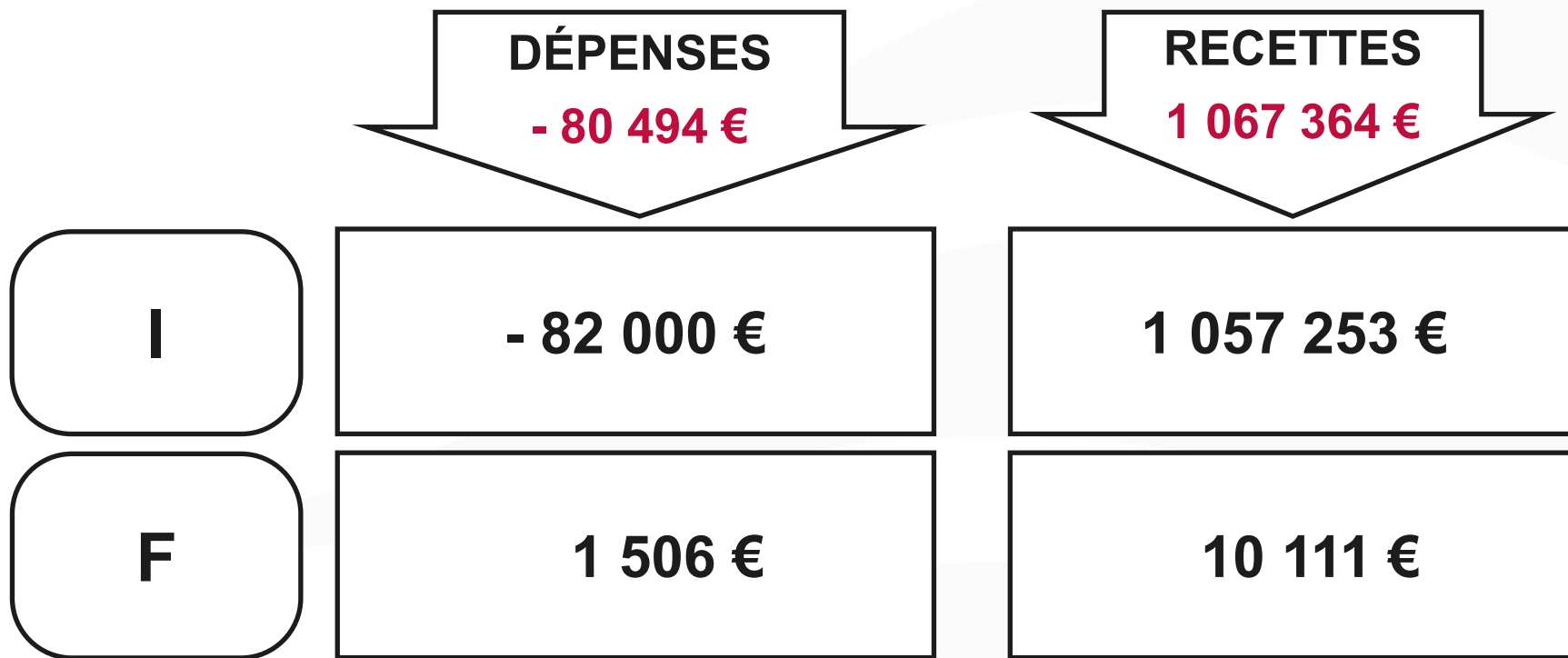
- Titres annulés : + 101 K€ - Fluides : + 30 K€ - Maintenance : + 15 K€ - Arrondis de TVA : + 0,1 K€

Recettes d'investissement :

- Résultat reporté : 365,3 K€

Recettes de fonctionnement :

- Subvention d'équilibre : 217,6 K€ - Remboursement de charges : 15 K€ - Loyers : 9,6 K€ - Arrondis de TVA : 0,1 K€



Dépenses d'investissement :

- Programme annuel de construction : - 130 K€ - Travaux sur les ports : 48 K€

Dépenses de fonctionnement :

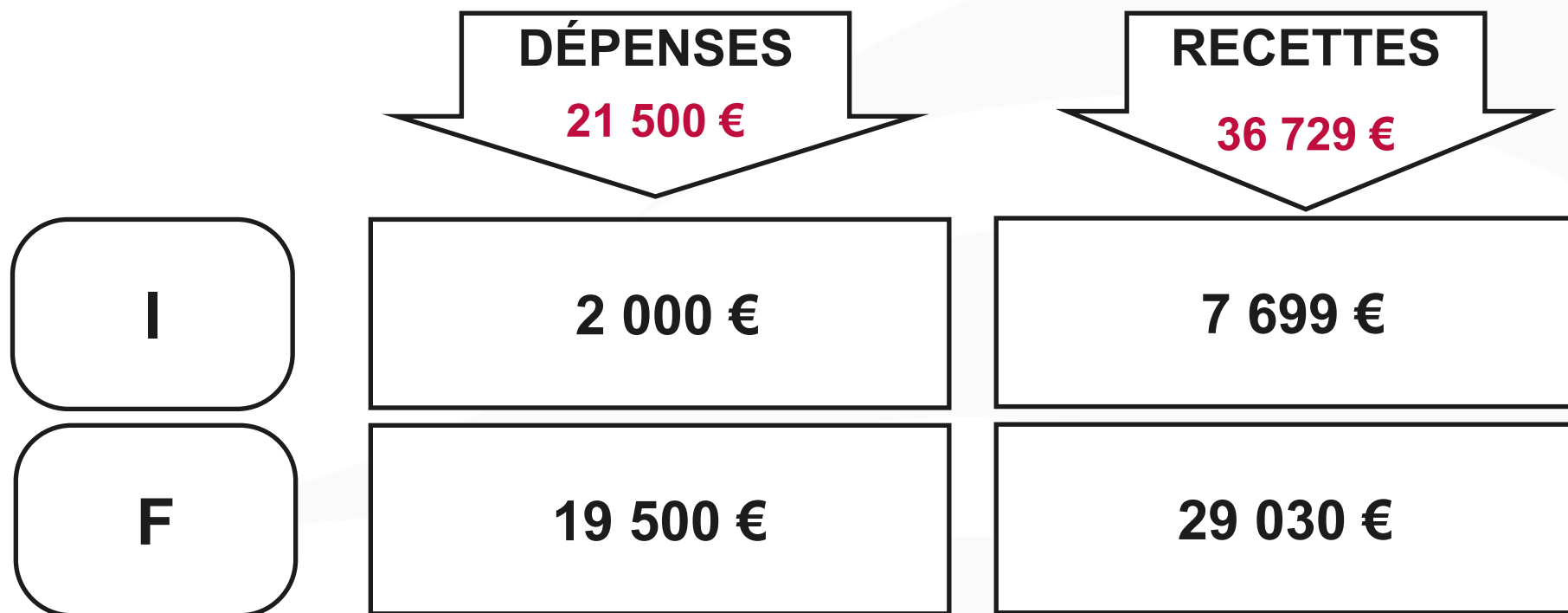
- Remboursement plaisanciers Dienville : 1,4 K€ - Arrondis de TVA : 0,1 K€

Recettes d'investissement :

- Avance du budget principal : 981,7 K€ - Reprise du solde d'exécution 2023 : 75,6 K€

Recettes de fonctionnement :

- Subvention d'équilibre du budget principal : 10 K€ - Arrondis de TVA : 0,1 K€



Dépenses d'investissement :

- Logiciel : 2 K€

Dépenses de fonctionnement :

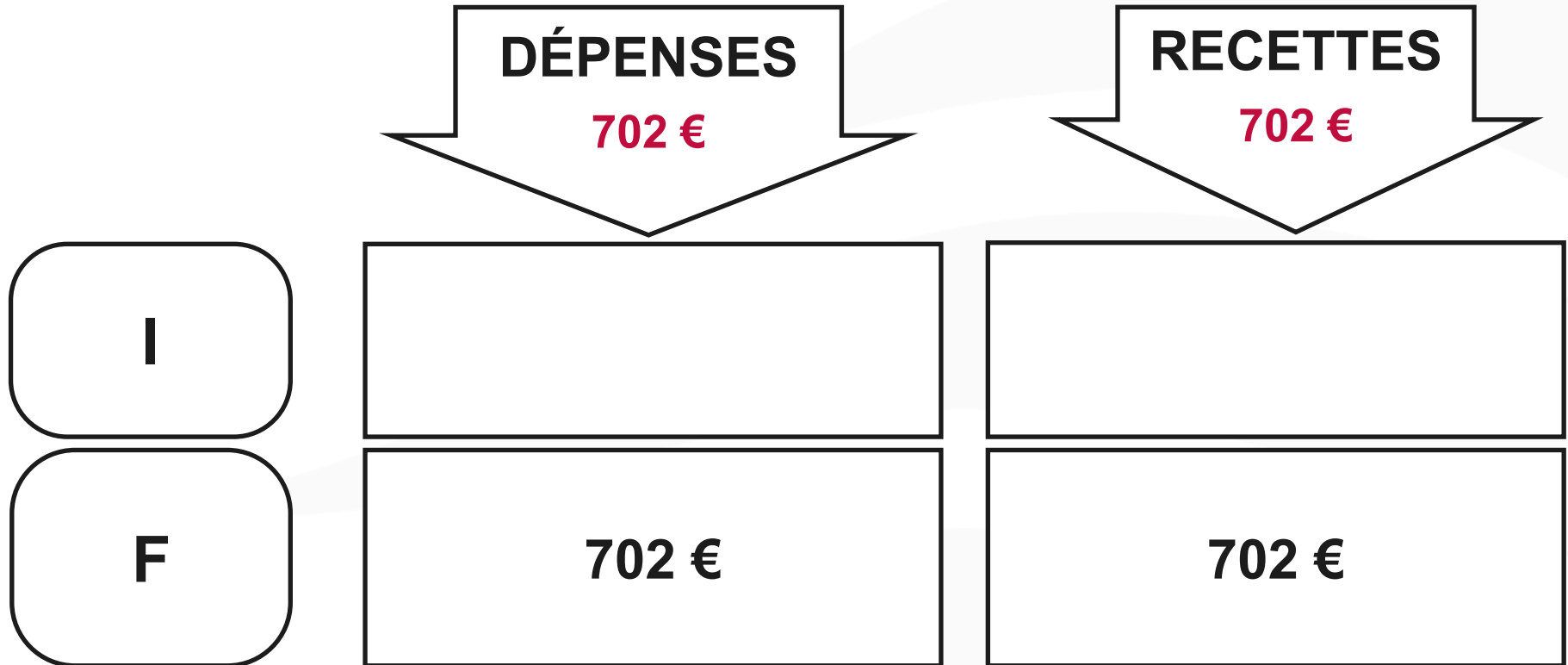
- Fluide : 10 K€ - Frets et transport : 5 K€ - Droits utilisation informatique : 4,4 K€ - Arrondis de TVA : 0,1 K€

Recettes d'investissement :

- Reprise du solde d'exécution 2023 : 12 K€ - Réduction de l'avance du budget principal : - 4,2 K€

Recettes de fonctionnement :

- Prise en charge du déficit par le budget principal : 29 K€



Dépenses de fonctionnement :

- Reversement d'excédent au budget principal : 602 € - Arrondis de TVA : 100 €

Recettes de fonctionnement :

- Reprise du résultat de fonctionnement de l'année 2023 : 25,6 K€ diminués de la prise en charge du déficit par le budget principal de - 25 K€ - Arrondis de TVA : 100 €